



Partageons une vision, des expériences, des savoirs, nos responsabilités, pour mieux faire ensemble
 Impliquer pour amplifier l'impact de nos efforts

Patrimoine : action visant l'exemplarité de la collectivité

Compétences : actions émanant des politiques menées par la collectivité

Territoire : Actions portées par les acteurs hors collectivité

Labellisation Cap Cit'ergie

Enjeux et contexte	<p>La CAPSO, a un rôle moteur dans la mise en œuvre du PCAET mais pour avoir l'effet d'entraînement escompté auprès des acteurs du territoire, elle se doit d'être exemplaire dans l'exercice de ses compétences. En visant l'obtention du label Cap Cit'ergie ou Cit'ergie, elle affiche clairement une ambition forte et volontariste en matière de politique énergétique et climatique.</p> <p>Porté par l'ADEME, ce programme européen est un outil opérationnel structurant qui permet de refléter la situation et la performance climat-air-énergie de la collectivité. Il contribue à l'élaboration des PCAET, sert d'appui aux démarches Territoires à Energie Positive (TEPOS) et aide à répondre aux engagements de la convention des maires.</p> <p>L'obtention de ce label permet une reconnaissance de la politique énergie-climat de la CAPSO à un niveau national, européen et international. Chaque année, les labels sont remis aux collectivités engagées à l'occasion des assises nationales de l'énergie.</p>	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la politique Climat Air Energie de la collectivité ; - S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue via un outil reconnu à l'échelle nationale et européenne. 	
Impact de l'action	<p><input checked="" type="checkbox"/> Atténuation <input type="checkbox"/> Adaptation</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> Energie <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Stockage carbone</p>	
Sous-action 1	<p>Descriptif</p>	<p>Etablissement d'un pré-diagnostic conduit par le bureau d'études JPC Partner mis à disposition par l'Ademe. Ce pré-diagnostic gratuit permet d'évaluer l'intérêt ou non pour la CAPSO d'intégrer la démarche au regard de son niveau d'implication. Il a pour objectif principal d'aider à la fois la collectivité et l'ADEME à faire le point sur la pertinence et les motivations de la collectivité pour son engagement dans le processus Cit'ergie ainsi qu'à engager les premières réflexions internes soulevées par la démarche. Il permet ainsi de vérifier si la collectivité dispose des prérequis suffisants.</p>
	Public-cible	CAPSO
	Etat	En perspective
	Calendrier	2020
Sous-action 2	<p>Descriptif</p>	<p>Si l'engagement dans la démarche est confirmé par le diagnostic, la CAPSO peut recruter un conseiller Cit'ergie accrédité par l'ADEME qui accompagne méthodologiquement la collectivité dans l'obtention d'un label. Ce programme permet une valorisation échelonnée (Cap Cit'ergie, Cit'ergie et Gold Cit'ergie).</p> <p>Il soumet la collectivité à une évaluation exigeante en s'appuyant sur la mise en place d'un outil opérationnel basé sur 60 indicateurs comme par exemple, la consommation des bâtiments publics, la consommation d'eau, la surface annuelle artificialisée...</p>
	Public-cible	CAPSO
	Etat	En perspective
	Calendrier	2020-2024
PILOTAGE		
Maître d'ouvrage	CAPSO	

Partenaires	ADEME
MOYENS	
Partenaires et dispositif financier	Subvention de l'ADEME à hauteur de 70 % Moyens humains : 1 conseiller Ci'ergie Fonctionnement : 5 000 à 8 000€/an
EVALUATION	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Suivi des indicateurs Cit'ergie Obtention du label Cap Citergie